copal serait à Saint-Etienne. Pie X fut très ardemment sollicité par un certain nombre de catholiques de la Loire de faire pour eux ce qu'il accorda peu après aux catholiques du nord par la création du diocèse de Lille.

Cette réforme, car c'en est une, a des partisans et des adver-

La principale objection de ceux-ci est que la Loire procure à saires. l'Eglise beaucoup plus de prêtres que le Rhône et qu'en revanche elle trouve un grand secours dans la générosité des catholiques lyonnais. "A quoi bon, disent-ils, déranger une harmonie qui a fait ses preuves pendant plus d'un siècle et dont les oeuvres catholiques se sont bien trouvées? "

Les partisans de la division répondent que, d'une part, la seule ville de Lyon fournit un grand nombre de prêtres et que le recrutement sacerdotal dans l'ensemble du Rhône suffirait aux besoins des paroisses; que, d'autre part, la Loire n'est pas du tout un pays pauvre, incapable de subvenir aux frais du culte et à l'entretien de son clergé.

Nous croyons savoir que la vacance du siège archiépiscopal de Lyon, créée par le décès du cardinal Sevin, pose de nouveau, à Rome, la question de la division du diocèse. La curie romaine, qui est traditionnellement favorable au plus grand nombre possible des évêchés, l'examine avec attention et avec le désir non douteux de la trancher par l'affirmative. Toutefois, il paraît probable qu'en raison de l'état de guerre, le Saint-Père ajournera la réalisation d'une réforme qui ne va pas sans diffi cultés d'ordres divers, on l'a bien vu lorsque S. S. Pie X a par tagé le grand et riche diocèse de Cambrai.

Il y a donc lieu de croire que le successeur du cardinal Sevil aura encore juridiction sur tout le diocèse de Lyon actuel. Is division en est à peu près certaine; mais elle se fera à loisir, tempore opportuno. La sagesse pontificale sait toujours choisir son heure et mesurer son effort. F. G.

Le Gaulois (7 juillet).

ANCIENNE SUPE



E 10 juille après un longue ma

qui fut très calme. vouées soeurs hosp l'âme de notre Hô res et une digne r

Il ne nous est pa tribut d'hommage communautés qui r D'ordinaire, cependes supérieures gén personnifient en qu tête desquelles elles tranche de vie de t de signaler et de lo ment de profond re

Des circonstances amené à retarder t Mère Brosseau l'ho nous ne le regrettor d'écrire ces lignes, c lui ont consacrée se continuatrices d'auj notice, et bien substa sorte singulièrement et à résumer, certain Dieu qui veut que ' mort, soit pour l'éd